

2010/2759 - Construction de la MJC Perrache et de la Capitainerie - Place Nautique - 69002 Lyon - Opération n° 02 232 001 - Choix du maître d'oeuvre (Direction de la Construction) (BMO du 30/08/2010, p. 1786)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

Mme GAY Nicole, rapporteur : Pour ce dossier il s'agit du choix du maître d'œuvre et quatre candidats étaient admis notamment :

- Atelier Madec
- Baumschlager Eberle
- MTA Marcillon Thuilier Architectes
- et Tectoniques.

Le jury à l'issue de sa réunion a choisi MTA Marcillon Thuilier de Clermont Ferrand. Avis favorable de la Commission.

M. BROLIQUIER Denis, Maire du 2^e arrondissement : Je vais prendre la parole au sujet de cette MJC Perrache, puisque la relocalisation de cette MJC est un véritable roman feuilleton.

Vous vous souvenez peut-être il y a déjà longtemps, c'est l'épisode de la barge, des études qui ont coûté très chères et qui ont fini par démontrer ce que nous avons toujours dit, c'est-à-dire que le projet était inapproprié et vous avez fini par l'abandonner.

Après de nouvelles études elles aussi très coûteuses, nous aboutissions une nouvelle fois certes à un projet, esthétiquement séduisant mais à une solution qui ne répond pas aux besoins de la MJC.

Le site choisi reste excentré par rapport au bassin de recrutement de la MJC, l'accès public sera impossible en voiture puisque toutes les routes de ce secteur sont bornées et elles sont strictement réservées aux riverains. Il y a un autre problème qui est celui de la sécurité. Ce site tout aussi exceptionnel qu'il soit ne garantit pas les meilleures conditions de sécurité. La MJC sera entourée d'eau, entre la Darse, la Saône et à proximité du jardin aquatique, sans parler de l'abandon total du terrain d'aventure et du skate park qui contribuait pour beaucoup à l'attractivité de la MJC auparavant.

Le choix de ce site confirme l'éclatement géographique de la MJC dont le pôle musiques actuelles du marché gare est lui, installé rue Casimir Perrier à quelques centaines de mètres de là.

Pourquoi ne pas avoir regroupé l'ensemble des activités de la MJC dans les bâtiments d'entrée du marché gare justement. C'est une proposition de bon sens que nous vous avons faite il y a longtemps, une proposition approuvée même, reprise un temps par la MJC elle-même et par le Conseil de quartier et j'avoue avoir du mal à comprendre pourquoi vous vous obstinez dans un choix qui va à l'encontre du bon sens, à

l'encontre des besoins réels de la MJC et donc des familles du 2^e arrondissement.

La phase 1 de la Confluence est décidément conçue comme un quartier vitrine, un quartier que l'on regarde, que l'on visite mais pas encore un quartier à vivre. Et les inondations de mardi dernier ne font que le confirmer. Croyez bien que je le regrette sincèrement. Ce n'est pas faute de vous avoir alerté sur les erreurs commises. Mardi, au plus fort de la pluie, je me suis rendu rue de Montrochet pour constater les dégâts. Au passage, je n'y ai croisé aucun élu de votre Majorité, et sur place j'ai bien entendu l'inquiétude des pompiers, l'inquiétude des services d'assainissement devant la situation ubuesque : la Confluence, le quartier le plus moderne de Lyon n'a de « haut débit » que celui des eaux qui montent empêchant toute intervention des secours.

Cela fait des années, Monsieur le Maire, que nous vous alertons sur les problèmes d'accès à la Confluence et il aura fallu des inondations pour que vous preniez conscience des problèmes.

Aujourd'hui, enfin mais dans l'urgence, vous nous proposez de nouvelles voies, une voie pompiers dans quelques jours ou dans quelques semaines, une voie routière dans quelques années, mais tout cela se fait dans la précipitation et non pas dans l'anticipation.

C'est une grave erreur de méthode, surtout lorsque l'on touche à la sécurité des biens, à la sécurité des personnes.

Nous avons souvent critiqué votre méthode de décisions autoritaires notamment sur le dossier de la Confluence, mais aujourd'hui, je crois que les faits parlent d'eux même : manque d'accès, problème d'assainissement, manque de transports en commun –je vous rappelle que je soutiens l'installation du métro derrière les voûtes de Perrache depuis le début du projet- absence de haut débit, mal façon, et j'en passe. Vous pouvez le constater vous-même, je crois que tout le monde peut le constater. L'autoritarisme et la pression du calendrier politique ne sont pas les meilleurs conseillers, c'est en tout cas la conclusion que j'en tire.

Je le redis, nous le regrettons sincèrement car nous souhaitons la réussite de la Confluence et pour la ZAC 2 je souhaite que ce soit le bon sens et l'intérêt général qui guident vos décisions. Il faut que les services du Grand Lyon puissent réellement apporter en amont leur expertise, l'expertise technique à la SPLA dans la mesure où c'est eux, derrière qui récupère, en gestion, les terrains, les espaces publics et un certain nombre de services.

Vous avez procédé de façon exactement inverse pour la phase 1 et je crois que les élus, tous les élus concernés doivent pouvoir apporter leur éclairage et être entendus.

Nous soutenons cet équipement essentiel au 2^e arrondissement, mais je crois encore une fois que le projet immobilier de cette nouvelle MJC manque de bon sens. Il reste à espérer que les familles de la presqu'île ne renonceront pas à l'unique structure d'animation sociale de notre arrondissement.

En l'état, et encore une fois quelle que soit la qualité architecturale incontestable du projet retenu, nous ne voterons pas ce dossier.

M. HAVARD Michel : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, je vais intervenir simplement pour regretter, à mon tour, la localisation de la MJC. Cela a été dit depuis longtemps, exprimé à l'instant par Denis Broliquier, la MJC là où elle est placée -c'est vraiment une question de bon sens- va être éloignée de son bassin de recrutement. Alors qu'occupant le marché gare, et ayant en plus une activité culturelle importante à l'intérieur de ce marché gare, on aurait pu faire de cette MJC la passerelle entre l'ancien et le nouveau quartier. Cela aurait donné du sens, cela aurait été une localisation géographique de bon sens et franchement je ne comprends pas cette obstination à vouloir mettre cette MJC, certes dans des locaux neufs -bien mieux que ce qu'ils ont aujourd'hui- mais en terme de localisation géographique, cela paraît être une erreur et, je le répète, c'est vraiment une question de bon sens.

Alors, on l'a vu récemment il existe un problème d'accessibilité à la Confluence. Il a fallu des événements exceptionnels pour révéler ce que chacun savait. Il suffit d'écouter les personnes qui vont travailler à Confluence, pour savoir que le matin ce n'est pas toujours simple d'y accéder. Et on a vu que lorsqu'il arrivait un événement, certes imprévu, mais qui bloque la circulation, le bazar que cela crée.

Il est donc urgent, sur la localisation de ces équipements et sur la question de leur accessibilité, que nous désenclavons Confluence. Je crois que cette question du désenclavement doit être, pour la réussite de ce projet, prioritaire sur tout le reste. Je regrette cette erreur historique qui a consisté à faire passer le tramway à cet endroit-là en réduisant du coup la voirie, en limitant jusqu'à l'utilisation des bus sur le site de Confluence. Il faut donc, pour pallier à cette erreur historique que vous porterez, que l'accessibilité devienne une priorité si l'on ne veut pas, dans quelques mois avoir à faire à un désastre lorsque les grands équipements attendus sur Confluence ouvriront. Voilà ce que je voulais dire à l'occasion du dossier de la MJC de la Confluence.

Mme GELAS Nadine : Monsieur le Maire, chers Collègues, nous nous réjouissons par ce dossier sur le choix du maître d'œuvre de la future MJC Perrache, que cet équipement essentiel pour les enfants, les adolescents, les familles et tous les habitants du 2^e arrondissement, entre vraiment en phase de réalisation.

Il y a quelques années seulement, il faut s'en souvenir, la MJC n'était qu'un bâtiment vétuste et un peu triste dans un environnement quasiment à l'abandon. Bientôt, on peut mesurer l'ampleur du changement, ce sera un bâtiment, de l'avis de tous, et les orateurs précédents viennent de le reconnaître, d'une grande qualité technique et d'une grande élégance esthétique. Cette MJC sera tout à fait à la hauteur des autres réalisations architecturales du Confluent, qui, récemment encore, à la Biennale d'architecture de Venise, ont retenu l'attention.

Qui plus est, loin d'être à l'écart, la MJC Perrache va se trouver dans un quartier plein de vie, de plus en plus habité (les habitants y arrivent déjà en nombre), de plus en plus fréquenté, de plus en plus animé par des activités diverses (sièges sociaux, commerces et bientôt le pôle de loisirs et le Conseil régional). Elle va se trouver près de cette place nautique si belle et si attractive, pas plus dangereuse à traverser que n'importe quelle autre rue et qui joue, comme le dit Charles Delfante dans une interview récente, je cite : « un rôle d'aimant très positif ». D'ailleurs, on l'a vu au moment de la fête de la Confluence au mois de juin. Tout cela fait évidemment bouger la notion de centralité du quartier et même de l'arrondissement.

Enfin, la MJC Perrache se trouvera au cœur d'un réseau dense constitué par d'autres équipements sportifs (stade Sonny Anderson, la patinoire) ou culturels (salle pour les musiques actuelles du marché gare, la Sucrière), et d'autres équipements à venir qui quadrillent ou quadrilleront la Confluence et qui seront à quelques encablures de cette MJC. Cela ne peut être qu'un plus pour son recrutement, qui ne se limitera pas je l'espère au bassin tel qu'il est défini actuellement, pour ses activités, pour sa mission et pour son image.

Après quelques temps difficiles, on peut en convenir c'est comme lorsque l'on fait des travaux dans sa maison et je remercie les personnels et les adhérents pour leur patience, tout s'annonce donc bien pour cette MJC du 2^e arrondissement, valorisée par ce projet immobilier que nous soutenons pleinement.

M. LE MAIRE : Je vais dire quelques mots sur tout cela. D'abord, j'ai vu qu'il y avait une grande problématique car à un moment donné, il y a eu quelques débordements d'eau dans la rue Montrochet. Chers Collègues, savez-vous combien d'interventions de pompiers ont eu lieu ce jour là ? 500 ! Sur ces 500 interventions, j'aurais aimé lire dans les journaux « mais c'est scandaleux ». Je vais vous donner des exemples : au pied de Saint Didier et de Saint Cyr, il était impossible d'accéder ; sur les quartiers de Vaise, impossible d'accéder également, et cela un peu partout dans l'agglomération. J'étais l'autre jour avec les maires du Val de Saône qui m'ont parlé des ruissellements survenus ce jour-là -que nous sommes en train de prendre en compte dans la Communauté urbaine- c'était quelque chose d'épouvantable, tout simplement parce ce jour là en quelques heures, il est tombé ce qu'il tombe en deux ou trois mois. C'est donc quelque chose d'exceptionnel, mais qui s'est produit partout dans

l'agglomération, avec une évacuation qui aujourd'hui est un peu empêchée par l'existence, chacun s'en est aperçu, de quelques travaux.

La Confluence est-elle une horreur ? Ce n'est pas ce que les Lyonnais semblent dire et si effectivement c'était une horreur, M. Broliquier ne courrait pas partout pour s'en attribuer la paternité ! Donc, dites ce que vous souhaitez de la Confluence, nous, nous allons continuer à y travailler. Nous allons continuer à construire une MJC que bien sûr vous viendrez inaugurer d'ici 2 ans, nous allons continuer à construire le quartier, nous allons bien évidemment regarder l'accessibilité.

Sur l'accessibilité, quelques points car j'ai lu des choses hallucinantes ! De chaque côté du pôle de loisirs, je rappelle à la fois du côté Nord et du côté Sud, qu'il y a deux voies de pompiers qui n'ont pas été faites dans la précipitation dès qu'il y a eu les pluies, mais qui sont construites depuis le début de la Confluence. Chacun peut aller voir sur place qu'à la fois du côté Nord et du côté Sud du pôle de loisirs, il y a effectivement deux voies pouvant servir de desserte pour les pompiers.

Ensuite dans le projet de la Confluence, qui est un projet évolutif bien entendu car l'on ne fait pas tout en un jour, on voit qu'il existe une deuxième phase dans la Confluence et dans cette dernière, il est une voirie qui permettra de relier le côté Saône au côté Rhône dans le prolongement de la voirie. Les choses continuent donc à se développer. Quant à la MJC, évidemment par rapport au quartier ancien, elle est excentrée, mais par rapport au quartier nouveau, elle sera au cœur de ce quartier nouveau et on le verra dans quelques temps, ce qui va se passer sur le Sud de la Confluence, représentera le quartier important.

Un élu : Et les anciens de Perrache !

M. LE MAIRE : Les anciens de Perrache sont très contents. Je vois le Comité d'Intérêt Local tous les jours, il se félicite et il me dit : « Monsieur Collomb cela faisait 30 ans qu'il ne se passait rien dans ce quartier. Vous en avez fait un quartier moderne, vous êtes en train de faire en sorte qu'il n'y ait pas ce que l'on appelle aujourd'hui la Confluence, mais que ce qui se passe du côté Nord-Ouest de cette Confluence, c'est-à-dire du côté des voûtes, soit quelque chose d'extraordinaire.

On est en train de travailler sur la gendarmerie, on est en train de travailler sur l'ancien dépôt du SYTRAL, on est en train de travailler sur une dizaine de tènements dans ces secteurs-là, ils vont se faire dans les prochaines années. Excusez-moi, une fois de plus, vous étiez au début de votre mandat contre la Confluence et une fois de plus, vous êtes en train de passer à côté de l'histoire !

On va encore finir par gagner deux ou trois points dans les intentions de confiance des Lyonnais ! Cela sera bien comme ça.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Lyon Divers Droite et Ensemble Pour Lyon ont voté contre.)

(Adopté.)